



BONNE RENTREE A TOUS



Toute l'équipe éducative est heureuse de vous retrouver, vous remercie pour votre confiance renouvelée et vous souhaite une belle année scolaire 2018-2019. Bienvenue aux nouveaux élèves et à leur famille, que chacun trouve à l'école Ste Marie Pie X un accueil, une écoute et un travail à la hauteur de ses attentes...

N'hésitez pas à visiter régulièrement notre site, encore plus de lisibilité et d'attractivité au service des familles...

REUNIONS DES CLASSES

ACCUEIL DE TOUS DANS LA CANTINE

Pour chacun de ces soirs, il n'y aura **pas d'étude**, merci de votre compréhension...

TPS/PS : ☞ jeudi 27 septembre à 17h
 MS : ☞ lundi 24 septembre à 17h
 MS/GS : ☞ lundi 24 septembre à 17h
 GS : ☞ lundi 24 septembre à 17h
 CP : ☞ jeudi 20 septembre à 17h
 CP/CE1 : ☞ jeudi 20 septembre à 17h
 CE1 : ☞ jeudi 20 septembre à 17h
 CE2 : ☞ mardi 18 septembre à 17h
 CE2/CM1 : ☞ mardi 18 septembre à 17h
 CM1 : ☞ mardi 18 septembre à 17h
 CM2 : ☞ mardi 18 septembre à 17h

Début de l'étude

Lundi 3 septembre

ATTENTION : pas d'étude les 18, 20, 24 et 27 septembre

RAPPEL : Nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé, donc soumis à des règles strictes de sécurité : circulation dans l'école, fermeture des portes, vigilance sur les entrées etc....

Merci d'être compréhensif et respectueux de toutes ces mesures auxquelles vos enfants seront de nouveau sensibilisés très prochainement.

PASTORALE

Inscriptions à l'école à partir du CE1 :

Pour la préparation à la 1^{ère} communion et à la confirmation :

MARDI 18 : dès 8h et 16h30

MESSE D'AU REVOIR POUR PERE MAUREY :

DIMANCHE 9 à 11h

Eglise Notre Dame des Victoires (St Louis)

MESSE DE RENTREE POUR TOUS :

SAMEDI 15 à 18h30

Eglise Notre Dame des Victoires (St Louis)

ACTIVITES

PISCINE :

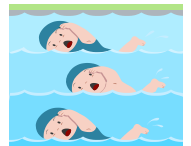
☞ CE2 et CE2/CM1

(Mmes MOREAU et Mme RYO)

Tous les jeudis 13, 20, 27

(et jusqu'au 15/11 inclus) le matin

Piscine du Bois du Château



Afin de nous faciliter le tri de tous les documents, merci de rapporter **à l'enseignante de votre enfant pour lundi 10 septembre :**

- La fiche de renseignements/Autorisations diverses
 - L'autorisation de prélèvement + RIB (nous vous incitons à ce mode de règlement qui nous permet de faciliter considérablement notre travail...) MERCI
 - Le coupon réponse pour la communication des informations (adresse mail)
 - L'assurance scolaire
 - ☞ Attestation de responsabilité civile **obligatoire** si vous ne souscrivez pas à la Mutuelle St Christophe.
 - Le contrat de scolarisation signé pour les nouvelles familles
 - Les 18€ pour les fournitures des primaires seront prélevés directement sur la facture de septembre, 7€ pour les maternelles
- Merci de prendre le temps de lire les diverses informations et de couvrir livres et fichiers